

PROJET ÉOLIEN DE TERSAINLY

LES RETOMBÉES POUR LE TERRITOIRE

DES RETOMBÉES FINANCIÈRES





Dans le cadre du projet éolien, les communes pourront bénéficier :

- D'indemnités annuelles pour l'utilisation et l'entretien des chemins, des parcelles d'implantation ainsi que pour les passages des câbles et les éventuels surplombs.
- De retombées fiscales, liées à l'exploitation du parc éolien.

DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

TotalEnergies et RWE Renouvelables France ont travaillé avec les élus autour des mesures d'accompagnement. Elles se traduisent par des retombées durables pour la commune, visant ainsi à accompagner l'insertion du projet éolien sur le territoire à travers des actions identifiées. Voici celles qui seront incluses dans le dossier :

CRESSY-SUR-SOMME :

-  Aide au projet d'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques,
-  Entretien et préservation des deux passerelles communales (ces passerelles étant intégrées sur des chemins de randonnée),
-  Création d'une aire de jeux pour enfants,
-  Amélioration de l'aire de pique-nique au bord de la Somme.




MARLY-SOUS-ISSY :

-  Création d'une aire de jeux pour les enfants.

TAZILLY

-  Aménagement d'un circuit de randonnée avec une aire de pique-nique.

SAINT-SEINE :

-  Participation au projet d'éclairage public en LED,
-  Création d'un parcours pédagogique au pied des éoliennes,
-  Aménagement d'un parcours de santé sur le chemin de randonnée existant.

POUR PLUS
D'INFORMATIONS,
RENDEZ-VOUS SUR

www.projeteolien-tersainly.fr